

Référence 32321 dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)

Descriptif

Le technicien en informatique industrielle

Participe au développement et à la maintenance des applications informatiques utilisées dans l'industrie, en assurant l'analyse fonctionnelle, la conception technique, le codage, la mise au point et la documentation des programmes, dans le respect des normes et standards en vigueur dans le service.

Peut aussi participer aux études préalables (cahier des charges, analyse fonctionnelle).

Dans les services de petite taille, il est exigé une grande polyvalence (l'informaticien d'étude pouvant être le seul technicien informatique de l'entreprise).

Dans les services importants, où la division du travail est forte, les attributions sont plus spécialisées.

Conditions générales d'exercice du métier

Le métier s'effectue le plus souvent sur écran-clavier, dans un bureau. Les horaires sont en général réguliers ; cependant, des dépassements sont parfois nécessaires, notamment lors des phases de mise au point et d'installation des programmes développés.

En société de services, l'activité s'effectue le plus souvent dans le cadre de détachements (mise à disposition de personnel), ou peut amener à effectuer des déplacements fréquents. Les contacts sont réguliers avec les personnels du service informatique et occasionnels avec ceux des autres services de l'entreprise lors des phases de développement (recueil des besoins, recette des logiciels, formation...).

Formation IUT qui y mène

Libellé : DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)

Cette formation a pour objectif d'acquérir une solide formation dans la filière électrique principalement dans les domaines de l'électronique, des automatismes (spécialisation dans la conception, la réalisation, l'installation et l'entretien des systèmes automatisés), de l'informatique industrielle, de l'électrotechnique et l'électronique de puissance et les réseaux locaux industriels (spécialisation dans le transfert de l'information, échanges de données entre systèmes).

Organisation des études

La formation repose sur un système agencé en semestres. Chaque parcours est composé d'unités d'enseignement (UE). Un stage industriel, d'une durée de 10 à 14 semaines, permet une approche de la réalité industrielle internationale. Des projets tuteurés, d'une durée totale de 300 heures sur les 2 années, ont pour objectif de placer les étudiants en situation d'autonomie. Deux modules spécifiques sont dédiés à l'élaboration du Projet Professionnel Personnalisé (PPP) au cours des deux premiers semestres. Le Projet Professionnel Personnalisé est un travail de fond qui doit permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et de ce qu'ils nécessitent comme aptitudes personnelles.

Débouchés professionnels

Grâce à l'opportunité de sa formation, le titulaire du DUT GEII peut s'intégrer dans les entreprises du public comme du privé. Les secteurs traditionnels d'embauche sont les industries électriques et électroniques, les télécommunications, l'audiovisuel, l'agroalimentaire, l'aéronautique, la santé et les industries manufacturières ou de transformation. Ses compétences sont très appréciées dans les activités de laboratoires (instrumentation, mesure), les bureaux d'études ou les services travaux neufs et maintenance. Par ailleurs, les emplois de technico-commerciaux ont toujours été accessibles.